SOMMAIRE

BTS – ACTION COMMERCIALE ET FORCE DE VENTE 2
BTS - AGRICULTURE 4
BTS – ASSITANT DE GESTION PME – PMI 6
BTS - ASSURANCES 7
BTS – COMMERCE INTERNATIONAL 9
BTS – COMMUNICATION DES ENTREPRISES 11
BTS – COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES 12
BTS – ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE 14
BTS – ELECTROMECANIQUE 15
BTS – ELECTRONIQUE 17
BTS – ELECTROTECHNIQUE 18
BTS – FINANCES BANQUES 19
BTS – GENIE CIVIL 21
BTS – GENIE THERMIQUE ET ENERGIE 23
BTS –GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES 25
BTS – HOTELLERIE - RESTAURATION 27
BTS – IG-ARLE-DA 29
BTS – INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES 31
BTS – INFORMATIQUE INDUSTRIELLE 32
BTS – GEOMETRIE-TOPOGRAPHIE 33
BTS – JOURNALISME 34
BTS – MAINTENANCE INDUSTRIELLE 36
BTS – MAINTENANCE INFORMATIQUE ET RESEAUX 38
BTS – MICROFINANCE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 40
BTS - SECRETARIAT COMMERCIAL BILINGUE 42
BTS - SECRETARIAT DE DIRECTION 43
BTS – TELECOMMUNICATIONS 44
BTS – TOURISME ET LOISIRS 46
BTS – TRANSPORT LOGISTIQUE ET TRANSIT 48

FICHE D'ORIENTATION

BTS

BTS – ACTION COMMERCIALE ET FORCE DE VENTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Action Commerciale et Force de Vente doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries confondues ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le titulaire de ce BTS est apte à se lancer dans le monde des affaires. Il doit être dynamique, assez éloquent, doté d'un esprit de créativité, d'ouverture et de persévérance. Il doit posséder une bonne culture générale et être un fin psychologue. Il est apte à assumer des responsabilités d'animateur des équipes de vente.

DEBOUCHES

Le Technicien supérieur en ACFV peut travailler dans toutes les entreprises (banques, assurances, entreprises commerciales et industrielles).

Il peut ainsi occuper les fonctions suivantes :

- Attaché commercial, responsable des ventes
- Responsable commercial et /ou du marketing
- Directeur commercial et / ou marketing (après plusieurs années d'expérience)…

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE

7. INFORMATIQUE
8. ECONOMIE GENERALE
9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
11. FONDEMENT, CONCEPTS DU MARKETING + ETUDE DU MARCHE
12. STRATEGIE MARKETING & PLAN D'ACTION COMMERCIAL
13. DISTRIBUTION – MERCHANDIING
14. TECHNIQUES DE VENTE ET DE NEGOCIATION
15. MANAGEMENT DE LA FORCE DE VENTE
16. MARKETING INTERNATIONAL
17. COMPTABILITE ANALYTIQUE ET GESTION PREVISIONNELLE

BTS - AGRICULTURE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Agriculture doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie Séries C, D ou de tout diplôme reconnu équivalent.

DOMAINES D'EMPLOI

Le technicien supérieur en Agriculture exerce ses activités dans les domaines suivants :

- L'administration
- S'installer pour son propre compte dans une ferme
- Cahier d'expertise en matière agricole

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

PREMIERE ANNEE

1. FRANÇAIS
2. ANGLAIS
3. MATHEMATIQUES GENERALES
4. CHIMIE GENERALE ET ORGANIQUE
5. PHYSIQUE
6. BIOCHIMIE
7. BIOLOGIE CELLULAIRE
8. ECOLOGIE
9. BOTANIQUE
10. ECONOMIE GENERALE
11. SOCIOLOGIE RURALE
12. GENETIQUE
13. PHILOTECHNIQUE GENERALE
14. COMPTABILITE
15. INFORMATIQUES

DEUXIEME ANNEE

TRONC COMMUM

1. FERTILISATION ET AMELIORATION DU SOL
2. BIOMETRIE
3. ENTOMOLOGIE GENERALE ET AGRICOLE

4. ELABORATION DE PROJET
5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
6. ANIMATION ET VULGARISATION AGRICOLE
7. ANGLAIS
8. INFORMATIQUES
9. MACHINISME AGRICOLE
10. CONSTRUCTION RURALE
11. STATISTIQUES

Option : Production animale

1. Biologie et physiologie animale
2. Anatomie
3. Nutrition animale
4. Production fourragère
5. Zootechnie
6. Pharmacie
7. Zoologie
8. Maîtrise de la reproduction

Option : Production végétale

1. Biologie et physiologie végétales
2. Phytopathologie
3. Agroforesterie
4. Commercialisation des produits agricoles
5. Conditionnement des produits
6. Défense des cultures
7. Sylviculture

BTS – ASSISTANT DE GESTION PME – PMI

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Assistant de Gestion PME/PMI doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie : Séries G1, G2, G3, A4, A5, C et D ou de tout diplôme reconnu équivalent.,

APTITUDES

L'Assistant de Gestion PME/PMI doit être capable d'assurer des fonctions de secrétariat et de suppléer le comptable pour certains travaux afin de mieux aider le service dans lequel il travaille tout en développant le bilinguisme Français/Anglais. Il doit être capable de communiquer avec ses interlocuteurs.

DEBOUCHES

Le titulaire du BTS Assistant de Gestion PME/PMI peut travailler dans la plupart des services nécessitant les compétences d'un assistant de direction en l'occurrence dans les entreprises, institutions nationales, sous régionales, régionales et internationales exigeant le bilinguisme et une bonne connaissance du monde des affaires et du commerce.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES/MATHEMATIQUES FINANCIERES
4. COMPTABILITE GENERALE / CAGE
5. ECONOMIE GENERALE
6. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES / OMA
7. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
8. COMMUNICATION ET RELATION PROFESSIONNELLE
9. BUREAUTIQUE : TRAITEMENT DE TEXTE
10. INFORMATION COMMUNICATION ORGANISATION
11. ETUDE ET ADMINISTRATION COMMERCIALE
12. FISCALITE

BTS - ASSURANCE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Assurance doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries confondues ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS Assurance doit être apte à :

- Négocier, assister et conseiller la clientèle
- Analyser, évaluer et proposer des solutions d'assurance les mieux adaptées
- Modéliser une situation d'assurance par l'outil de gestion
- Appliquer la règle de droit à un problème particulier.

DEBOUCHES

Il peut travailler dans toutes les compagnies d'assurances ou dans toute autre entreprise dont l'activité nécessite une certaine couverture de risques.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES/ MATHEMATIQUES FINANCIERES
4. COMPTABILITE GENERALE
5. INFORMATIQUE
6. ECONOMIE GENERALE
7. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
8. DROIT DES ASSURANCES
9. DROIT FISCAL
10. TECHNIQUES DE COMMUNICATION
11. OUTILS DE GESTION (COMPTABILITE)
12. ACTUARIAL
13. ASSURANCE AUTO

14. ASSURANCES DES PERSONNES
15. RISQUES TECHNIQUES
16. REASSURANCE
17. MARKETING DES ASSURANCES
18. COMPTABILITE DES ASSURANCES
19. INCENDIE
20. ASSURANCE DES TRANSPORTS + MARITIME
21. DONATIONS – SUCCESSIONS
22. RISQUES DIVERS

BTS – COMMERCE INTERNATIONAL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Commerce international doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries confondues ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le titulaire de ce BTS est apte à se lancer dans le monde des affaires. Il doit être dynamique, assez éloquent, doté d'un esprit de créativité, d'ouverture et de persévérance. Il doit posséder une bonne culture générale et être un fin psychologue. Il est apte à assumer des responsabilités d'animateur des équipes de vente.

DEBOUCHES

Le Technicien supérieur en Commerce International peut travailler dans toutes les entreprises (banques, assurances, entreprises commerciales et industrielles).

Il peut ainsi occuper les fonctions suivantes :

- Attaché commercial, responsable des ventes
- Responsable commercial et /ou du marketing
- Directeur commercial et / ou marketing (après plusieurs années d'expérience)
- Responsable export /transit
- Directeur export (après plusieurs années d'expériences)

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE
7. INFORMATIQUE
8. ECONOMIE GENERALE

9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. FONDEMENT, CONSEPTS DU MARKETING
11. ETUDE DU MARCHE
12. STRATEGIE MARKETING & PLAN D'ACTION COMMERCIAL
13. TECHNIQUES DE VENTE ET DE NEGOCIATION
14. MANAGEMENT DE LA FORCE DE VENTE
15. MARKETING INTERNATIONAL
16. COMPTABILITE ANALYTIQUE ET GESTION PREVISIONNELLE
17. TECHNIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL
18. FISCALITE INTERNATIONALE

BTS – COMMUNICATION DES ENTREPRISES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Communication des Entreprises doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries confondues ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS communication des entreprises doit être apte à :

- Participer à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion d'actions de communication spécifique ou globales ;
- Coordonner et planifier les différentes tâches, contrôler les résultats.

DEBOUCHES

- Entreprises industrielles ou commerciales
- Agences conseil en communication
- Administrations, organismes publics ou parapublics
- associations

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. ECONOMIE GENERALE
4. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
5. INFORMATIQUE
6. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
7. STRATEGIE – MEDIA ET ACTION PUBLICITAIRE
8. ETUDES COMMERCIALES ET PUBLICITAIRES
9. CONNAISANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL ET DE SON ENVIRONNEMENT
10. OUTILS DE GESTION
11. DROIT DE LA COMMUNICATION
12. PYCHOOCIOLOGIE APPLIQUEE A LA PUBLICITE
13. COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
14. TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
15. PROCESSUS DE PRODUCTION GRAPHIQUE
16. TECHNIQUES D'EXPRESSION VISUELLE ET CREATIVE

BTS – COMPTABILITE ET GESTION DES ENTREPRISES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Comptabilité et Gestion des Entreprises doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le Technicien supérieur en CGE doit être en mesure de maîtriser les concepts clés et les techniques de Comptabilité et de Gestion. Il doit également être capable de :

- Planifier, organiser, coordonner et superviser le travail des agents d'exécution chargés des travaux de comptabilité et de trésorerie
- Répercuter les instructions de ses supérieures hiérarchiques au niveau des agents exécutants
- Préparer les dossiers comptables et financiers.

DEBOUCHES

Le titulaire du BTS en CGE peut être chargé, dans toutes sociétés ou entreprises du service de la comptabilité et de la gestion.

Il peut occuper les fonctions de:

- Analyste financier
- Contrôleur de gestion
- Comptable dans une entreprise ou dans toute structure à but lucratif.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE
7. INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION
8. ECONOMIE GENERALE

9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
11. COMPTABILITE DES SOCIETES
12. COMPTABILITE ANALYTIQUE
13. GESTION PREVISIONNELLE
14. ANALYSE FINANCIERE
15. RECHERCHE OPERATIONNELLE
16. FISCALITE INTERNATIONALE

BTS - ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Economie Sociale et Familiale doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries confondues ou de tout diplôme reconnu équivalent.

DOMAINES D'EMPLOI

- Logement
- Equipement
- Habitat
- Environnement
- Habillement
- Santé
- Alimentation
- Gestion des ressources familiales
- Les services de l'action sociale
- Les collectivités territoriales
- Le secteur associatif (aide à domicile, insertion, hébergement...)
- L'habitat social
- Les structures de réinsertion

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANCAIS
2. ANGLAIS
3. CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA VIE QUOTIDIENNE
4. COMPTABILITE GENERALE
5. SCIENCES HUMAINES : PHYCOLOGIE, SOCIOLOGIE
6. ECONOMIE GENERALE
7. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
8. METHODOLOGIE DE TRAVAIL SOCIAL
9. PHYSIQUE CHIMIE
10. BIOLOGIE APPLIQUE A LA SANTE
11. ALIMENTATION THEORIQUE ET PRATIQUE
12. SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT
13. HABIELLEMENT AMEUBLEMENT
14. ART APPLIQUES
15. ACTIONS PROFESSIONNELLES
16. STAGE

BTS – ELECTROMECANIQUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Electromécanique doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le technicien supérieur en Electromécanique doit être capable de posséder la technique et technologie indispensable au travail dans les entreprises.

DEBOUCHES

Le technicien supérieur en Electromécanique peut exercer ses activités dans les domaines suivants :

➢ **BUREAU D'ETUDE**

- Conception
- Design

➢ **METHODES**

- Définition des moyens de production à mettre en œuvre
- Préparation de la fabrication
- Conception des outillages

➢ **PRODUCTION**

- Gestion de production
- Pilotage d'atelier
- Travail sur machine à commande numérique

➢ **QUALITE ET CONTROLE**

- Gestion et organisation de la qualité
- Définition et réalisation des contrôles

➢ AUTOMATISATION ET MAINTENANCE

- Définition de l'automatisation de la production
- Gestion d'un parc de systèmes automatisés
- Maintenance d'un parc machine et ou d'automatismes

➢ COMMERCIALISATION

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANCAIS
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES GENERALES
4. SCIENCES PHYSIQUES
5. ECONOMIE, DROIT ET GESTION
6. INFORMATIQUES
7. ETUDE DES SYSTEMES TECHNIQUES INDUSTRIELS
8. ETUDE DE CONSTRUCTION
9. ELECTRICITE GENERALE
10. ELECTRONIQUE NUMERIQUE
11. ELECTRONIQUE DE PUISSANCE
12. AUTOMATISME INDUSTRIEL

BTS – ELECTRONIQUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Électronique doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F2, F3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le Technicien Supérieur en Electronique doit être capable d'étudier, de concevoir et de réaliser des ouvrages électroniques. Il doit être en mesure de contrôler, d'installer des terminaux et de faire la maintenance. Il doit posséder des connaissances en communication, planning et gestion des entreprises.

DOMAINES D'EMPLOI

Le technicien supérieur en Électronique exerce ses activités dans:

- Les industries de l'électronique ou de l'électricité
- L'industrie chimique ou agroalimentaire, des biens d'équipement

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES + STATISTIQUE
4. ECONOMIE DROIT ET GESTION
5. INFORMATIQUES
6. MAINTENANCE
7. TECHNOLOGIE SCHEMA
8. ELECRONIQUE DE PUISSANCE
9. AUTOMATISME
10. ALGORITHMIQUE ET LANGAGES
11. ELECTRONIQUE ET ANALOGUE
12. ELECTRICITE GENERALE
13. MESURES ET INSTRUMENTATION
14. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES
15. CIRCUITS ELECTRIQUES
16. TELECOMMUNICATIONS

BTS – ELECTROTECHNIQUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Electrotechnique doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F2, F3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

L'activité professionnelle requiert et fait interagir :

- La maintenance et la gestion de machines électriques
- La production et la distribution de l'énergie électrique
- L'installation de l'énergie électrique
- L'étude d'exploitation électrotechnique.

DOMAINES D'EMPLOI

Le technicien supérieur en Electrotechnique exerce ses activités dans les domaines suivants :

- L'administration publique et parapublique
- Les bureaux d'études et de contrôle
- Les sociétés privées
- Les organisations non gouvernementales

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES + STATISTIQUES
4. ECONOMIE ET GESTION
5. INFORMATIQUES
6. DIRTRIBUITION APPAREILLAGE ET PROTECTION
7. GESTION DE LA PRODUCTION QUALITE ET MAINTENANCE
8. ELECTRONIQUE ANALOGIQUE
9. AUTOMATIQUE
10. AUTOMATISME INDUSTRIEL
11. TP ELECTRICITE
12. ELECTRICITE GENERALE
13. TP MACHINES ELECTRIQUES

BTS – FINANCE-BANQUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Finance et banque doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS Finance Banque doit être apte à :

- Comprendre le système bancaire de la zone UEMOA et être en mesure de le comparer aux autres systèmes régionaux ou sous régionaux
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement des institutions financières
- Maîtriser les techniques et opérations bancaires
- Elaborer des informations financières comptables et proposer le budget de l'entreprise

DEBOUCHES

Il peut valablement travailler dans:

- Toutes les institutions bancaires et financières
- Les multinationales au niveau du service financier
- Toute organisation nécessitant une compétence en matière de finance.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE
7. INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION
8. ECONOMIE GENERALE
9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL

11. COMPTABILITE DES SOCIETES
12. COMPTABILITE ANALYTIQUE
13. ANALYSE ET GESTION FINANCIERE
14. RECHERCHE OPERATIONNELLE
15. FISCALITE DES ENTREPRISES
16. DROIT BANCAIRE
17. TECHNIQUES DES OPERATIONS BANCAIRES
18. MARKETING BANCAIRE
19. MARCHES FINANCIER ET VALEURS MOBILIERES
20. ECONOMIE DES INSTITUTIONS FINANCIERES ET BANCAIRES

BTS – GENIE CIVIL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Génie Civil doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F4 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

L'étudiant doit être apte à faire:

- Le dimensionnement des œuvres de Génie Civil
- La réalisation ou la supervision de la réalisation des ouvrages
- L'élaboration des dossiers d'appel d'offre
- L'expertise d'ouvrage de Génie Civil

DEBOUCHES

Le technicien supérieur en Génie Civil exerce ses activités dans les structures suivantes :

- Entreprises privées de réalisation d'ouvrages
- Bureaux d'études et de réalisation d'ouvrages
- Services publics et parapublics
- Création de son propre bureau d'études de contrôle ou sa propre entreprise

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES
4. STATISTIQUE/ PROBABILITE
5. ECONOMIE ET GESTION
6. DROIT
7. PHYSIQUES
8. RESISTANCE DES MATERIAUX
9. MECANIQUE DES SOLS
10. BETON ARME
11. CHARPENTE METALLIQUE
12. ROUTE ET OUVRAGES D'ART
13. PROCEDES GENERAUX DE CONSTRUCTION

14. METRE ET ETUDE DES PRIX
15. ORGANISATION ET GESTION DES CHANTIERS
16. DESSIN D'ARCHITECTURE
17. TOPOGRAPHIE
18. INSTALLATION ELECTRIQUE
19. MATERIAUX DE CONSTRUCTION
20. GEOLOGIE APPLIQUEE

BTS – GENIE THERMIQUE ET ENERGIE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Génie Thermique et Energie doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Les techniciens supérieurs en Thermique et Energie doivent être capables :

- De maîtriser une optimisation technique, une démarche qualité, des choix financiers
- De mener une expertise ou de guider un choix de système énergétiques
- De définir des besoins en moyens techniques et humains
- D'établir un cahier des charges, de suivre un chantier et d'assurer la réception d'installation

DEBOUCHES

Les techniciens supérieurs en Génie Thermique et Energie exercent leurs activités dans :

- Les entreprises industrielles ou prestataires de service
- Les organismes gestionnaires de patrimoines
- Les services techniques des collectivités locales
- Chez les constructeurs et équipementiers en matériels de chauffage et réfrigérateur
- Entreprise de climatisation en tant que :
 - Responsable fluides et énergie
 - Chargé d'affaires
 - Chargé de mission en bureau d'études
 - Cadre technique économe de flux
 - Consultant énergie

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANCAIS
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES GENERALES

4. SCIENCES PHYSIQUES (THERMODYNAMIQUE APPLIQUEE)
5. ECONOMIE, DROIT ET GESTION
6. INFORMATIQUES
7. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT
8. QUALITE ET SECURITE DES INSTALLATIONS
9. CHAFFAGE - FROID – CLIMATISATION
10. TECHNOLOGIES DU GENIE THERMIQUE
11. ENERGETIQUE – FLUIDE – ENVIRONNEMENT
12. INSTALLATION ELECTRIQUES ETUDE DES INSTALLATIONS
13. REALIUSATION MISE EN ŒUVRE DES PROCEDURES
14. COMMUNICATION COMMERCIALE ET TECHNIQUE
15. TP CABLAGE ELECTRIQUE

BTS – GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Gestion Des Collectivités Locales doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie Séries C, D, E, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

La formation en BTS Gestion Des Collectivités Locales vise à mettre à la disposition des décideurs publics, des cadres moyens capables d'accompagner le processus de décentralisation et de déconcentration et donc de développement harmonieux à la base.

Les domaines couverts par la formation permettent de disposer de techniciens capables de :

- Faire une étude du milieu
- Assurer une planification du développement
- Initier le développement communautaire avec l'approche participative des populations concernées
- Encadrer les populations

DOMAINES D'EMPLOI

Le titulaire du BTS en Gestion Des Collectivités Locales est un technicien supérieur appelé à exercer ses activités dans les administrations décentralisées de l'Etat et principalement au niveau des préfectures, mairies, des structures décentralisées, du trésor public et au niveau des ONG.

Il peut être chargé des tâches suivantes :

- Préparation et exécution des budgets communaux et préfectoraux
- Développement communautaire et local et encadrement des CVD (Comité Villageois de Développement)
- Gestion des équipements collectifs et du patrimoine
- Gestion des travaux d'urbanismes et paysagers
- Gestion des organisations et des Ressources Humaines
- Schémas directeurs de développement au niveau des villages,

des cantons, des préfectures et des communes rurales et urbaines

- Gestion d'une banque de données informatisées pour l'aménagement du territoire et paysager

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. MATHEMATIQUES GENERALES + STATISTIQUES + PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES FINANCIERES
5. ECONOMIE GENERALE
6. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
7. DROIT CIVIL, SOCIAL, PUBLIC, COMMERCIAL
8. INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION
9. FINANCES PUBLIQUES LOCALES I & II
10. DECENTRALISATION – DECONCENTRATION
11. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
12. DE VELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET LOCAL
13. GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
14. FISCALITE
15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
16. GESTION URBAINE
17. REDACTION ADMINISTRATIVE
18. COMPTABILITE PUBLIQUE
19. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BTS – HOTELLERIE RESTAURATION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Hôtellerie Restauration doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

L'étudiant en BTS Hôtellerie Restauration doit avoir une très grande capacité de reconnaissance des goûts de sa clientèle afin d'arriver à les satisfaire. Il doit être doté d'une humilité sans commune mesure et du sens de l'innovation. Il doit être un travailleur infatigable et insatiable, disposé à satisfaire les autres (clients) d'abord, toujours à la recherche de la perfection dans le travail afin de tendre vers l'excellence.

DEBOUCHES

Il peut exercer ses activités dans les structures comme:
- Les grands hôtels
- Grands restaurants ou au niveau des cantines
- S'installer à son propre compte

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. COMPTABILITE GENERALE
5. INFORMATIQUES APPLIQUEES
6. ECONOMIE GENERALE
7. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
8. LEGISLATION HOTELIERE
9. SOCIOLOGIE DU TOURISME
10. GESTION DES ETAGES
11. MICRO ET MACROECONOMIE
12. CONNAISSANCE DES BOISSONS ET NOURRITURE
13. MARKETING
14. TECHNIQUE DE RESTAURATION BAR

15. GESTION HOTELLIERE
16. HYGIENE ET SECURITE A L'HOTEL
17. TECHNIQUE DE COMMUNICATION
18. ALLEMAND / ESPAGNOL
19. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. BTS – INFORMATIQUE DE GESTION
2. BTS – ADMINISTRATEUR DE RESEAU LOCAUX D'ENTREPRISES
3. BTS DEVELOPPEURS D'APPLICATIONS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Informatique de Gestion, en Administrateur de Réseau Locaux d'Entreprises et en Développeur d'Applications doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Ces techniciens supérieurs doivent être capables d'appréhender et de proposer des solutions aux utilisateurs de l'outil informatique dans le domaine de la gestion des entreprises. Ils doivent être en mesure de participer à l'étude de la solution et à la réalisation de tout ou partie de la mise en ouvre, compte tenu des contraintes économiques, organisationnelles et techniques. Ils doivent pouvoir participer à la mise en place du système élaboré, à la formation des utilisateurs. L'esprit de raisonnement et de cohérence doit pouvoir guider leurs actions.

DEBOUCHES

Ils peuvent exercer leurs activités dans toutes les entreprises informatisées ou en passe de l'être. Les applications qu'ils y développeront serviront d'accélérateurs à l'activité économique de l'entreprise. Leurs savoir-faire deviennent incontournables sur le marché actuel de l'emploi pour une meilleure compétitivité des entreprises.

Ils peuvent être dans l'entreprise

- Analyste programmeur
- Responsable du service informatique
- Développeur d'application et chargé du service d'exploitation

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS TECHNIQUE

3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES ET FINANCIERES
5. COMPTABILITE GENERALE
6. ECONOMIE GENERALE
7. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
8. COMPTABILITE DES SOCIETES
9. COMPTABILITE ANALYTIQUE
10. DROIT CIVIL, DROIT SOCIAL ET DROIT COMMERCIAL
11. ARCHITECTURES ET COMPOSANTE DES ORDINATEURS
12. NEGOCIATION INFORMATIQUE
13. ETUDE DES PROGICIELS
14. SYSTEMES DE GESTION DES BASES DE DONNES
15. ANALYSE MERISE
16. RESEAUX

BTS – INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Industrie en Agroalimentaire doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Les techniciens supérieurs en Industrie en Agroalimentaire doivent être des polyvalents, tant sur le plan technique que managérial, pour encadrer des unités industrielles du secteur alimentaire.

DEBOUCHES

Les techniciens supérieurs en Industrie en Agroalimentaire exercent leurs activités dans :

- Les industries alimentaires
- Industries de viande
- Industries laitières
- Industrie de transformation de produits alimentaires

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANÇAIS
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES GENERALES + STATISTIQUES
4. SCIENCES PHYSIQUES
5. ECONOMIE GENERALE
6. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
7. INFORMATIQUES
8. DROIT ET GESTION
9. PHYSIOLOGIE ANIMALE ET VEGETALE
10. BIOCHIMIE
11. MICROBIOLOGIE GENERALE ET INDUSTRIELLE
12. AUTOMATIQUE ET ROBOTIQUE
13. ELECTRONIQUE
14. HYGIENE SECURITE ERGONOMIE
15. MARKETING PACKAGING
16. GESTION DE LA PRODUCTION ET DE LA MAINTENANCE
17. BIOLOGIE
18. ECONOMIE AGROALIMENTAIRE

BTS – INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Informatique industrielle doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F2, F3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le technicien supérieur en Informatique industrielle doit être capable d'étudier, de concevoir et de réaliser tous les travaux dans le domaine de l'utilisation de l'informatique comme outils de production. Il doit en outre avoir des connaissances en communication, planning et gestion des entreprises.

DOMAINES D'EMPLOI

Le technicien supérieur en Informatique industrielle exerce ses activités dans :

- Les industries de production
- L'industrie chimique ou agroalimentaire, des biens d'équipement
- La maintenance informatique

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES
4. STATISTIQUE PROBABILITE
5. ECONOMIE DROIT ET GESTION
6. INFORMATIQUES
7. ARCHITECTURE DES SYSTEMES INFORMATISEES
8. STRUCTURE DES SYSTEMES DE PRODUCTION
9. MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES INFORMATIQUES
10. METHODE DE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION
11. ELECTROTECHNIQUE
12. ELECTRONIQUE

BTS – GEOMETRIE-TOPOGRAPHIE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Géométrie-Topographie doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F4 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

L'étudiant doit être apte à faire :

- Le dimensionnement des ouvrages de géométrie-topographie
- La réalisation ou la supervision de la réalisation des ouvrages
- L'élaboration des dossiers d'appel d'offre
- Procéder à une meilleure planification de l'urbanisation

DEBOUCHES

Le technicien supérieur en Géométrie-Topographie exerce ses activités dans les structures suivantes:

- Entreprises privées de réalisation d'ouvrages
- Service de l'urbanisme et de l'habitat
- Bureaux d'études et de réalisation d'ouvrages
- Services publics et parapublics
- Création de son propre bureau d'études de contrôle ou sa propre entreprise

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES + STATISTIQUE + PROBABILITE
4. INFORMATIQUES APPLIQUEES A L'ARPENTAGE
5. SCIENCES PHYSIQUES
6. ECONOMIE, DROIT ET GESTION
7. METHODES DE LEVEE ET D'IMPLANTATION
8. TRAITEMENTS NUMERIQUES
9. TRAITEMENTS GRAPHIQUES
10. AMENAGEMENT RURAL ET URBAIN
11. CADASTRE
12. BORNAGE
13. GEOMORPHOLOGIE
14. INFORMATION GEOGRAPHIQUE
15. DESSINS GEOMERTIQUES ET ERREURS
16. DROIT DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

BTS – JOURNALISME

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Journalisme doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le Technicien Supérieur en Journalisme est un professionnel capable de travailler dans un organe de presse qu'il soit audio visuel ou écrit ou d'une manière générale au niveau des médias. Il participe à la collecte, au traitement, à la mise en forme et à la diffusion et la publication de l'information. Il coordonne et planifie les différentes tâches et en contrôle les résultats.
La déontologie de son métier constitue le meilleur rempart contre toute déviation et donc contre toute action pouvant troubler l'ordre public.

DOMAINES D'EMPLOI

Le technicien supérieur en Journalisme est appelé à travailler dans les :
- Entreprises de presse publique ou privée
- Entreprises de radiodiffusion publique ou privée
- Entreprises de télévision publique ou privée
- Agences de relations publiques

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
2. ANGLAIS TECHNIQUE ET CIVILISATIONS
3. STATISTIQUE DESCRIPTIVE
4. ECONOMIE
5. DROIT CIVIL COMMERCIAL SOCIAL
6. INFORMATIQUES
7. LES GRANDS PROBLEMES CONTEMPORAINS LE MONDE DE 1914 A NOS JOURS
8. GEOPOLITIQUE, LE MONDE ET L'AFRIQUE
9. THEORIES DE LA COMMUNICATION
10. INFORMATION EDUCATION COMMUNICATION

11. COLLECTE ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION
12. LA PRESE ET SON HISTORIQUE
13. ETHIQUE JOURNALISTIQUE ET DEONTOLOGIE
14. PSYCHOOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION
15. DROIT DE LA COMMUNICATION
16. QUESTIONS D'ACTUALITE
17. ACTUALITE ET REVUE DE LA PRESSE

BTS – MAINTENANCE INDUSTRIELLE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Maintenance Industrielle doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Les techniciens supérieurs en maintenance industrielle doivent être capable de :

- Planifier une maintenance préventive
- Informatiser un suivi des travaux correctifs
- Rédiger des notices d'utilisation de machines
- Modifier des cycles de production
- Améliorer la gestion de pièces de rechange
- Compléter ou créer des dossiers machines
- Mettre en place des dispositifs de sécurité
- Préparer de gros travaux d'entretien (réaliser pendant les arrêts de production)

DEBOUCHES

Les techniciens supérieurs en Maintenance Industrielle exercent leurs métiers dans toutes les entreprises pour apporter leur savoir et savoir-faire. Ils doivent assurer la performance de l'outil de production, remédier aux défaillances, assurer les travaux préventifs, améliorer les systèmes.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANCAIS
2. ANGLAIS
3. MATHEMATIQUES
4. SCIENCES PHYSIQUES

5. ECONOMIE, DROIT ET GESTION
6. AUTOMATIQUE, INSTALLATIONS ELECTRIQUES, TP ELECTROTECHNIQUE
7. MAINTENANCE
8. ELECTROTECHNIQUE
9. INFORMATIQUES
10. AUTOMATIQUE

BTS – MAINTENANCE INFORMATIQUE ET RESEAUX

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Maintenance Informatique et réseaux doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Les techniciens supérieurs en maintenance informatique et réseaux doivent être capable de :

- Planifier une maintenance préventive
- Informatiser un suivi des travaux correctifs
- Rédiger des notices d'utilisation de machines
- Améliorer la gestion de pièces de rechange
- Compléter ou créer des dossiers machines
- Mettre en place des dispositifs de sécurité
- Préparer de gros travaux d'entretien
- Assurer la maintenance de tout équipement informatique
- Diagnostiquer, identifier et réparer les pannes
- Intervenir sur les machines pour des mises à jour.

DEBOUCHES

Les techniciens supérieurs en Maintenance informatique et réseaux exercent leurs métiers dans toutes les entreprises pour apporter leur savoir et savoir-faire. Ils doivent assurer la performance de l'outil informatique, remédier aux défaillances, assurer les travaux préventifs, améliorer les systèmes informatiques et réseaux. Les débouchés sont axés sur tout ce qui touche à la maintenance et aux installations informatiques.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. FRANCAIS
2. ANGLAIS
3. MATHEMATIQUES
4. SCIENCES PHYSIQUES
5. ECONOMIE, DROIT ET GESTION

6. AUTOMATIQUE, INSTALLATIONS ELECTRIQUES, TP ELECTROTECHNIQUE
7. MAINTENANCE
8. ELECTROTECHNIQUE
9. INFORMATIQUES
10. AUTOMATIQUE

BTS – MICROFINANCE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Micro Finance et Système Financier Décentralisé doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS - MFSFD doit être capable de :

- Comprendre le système de financement décentralisé et organiser une coopérative ou une mutuelle d'épargne et de crédit
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement de ces institutions
- Maîtriser les techniques de financement des PME/PMI et autres activités génératrices de revenus
- Elaborer des informations financières comptables et de proposer un budget de fonctionnement d'une entreprise
- Utiliser l'outil informatique au niveau de l'efficience de ces activités

DEBOUCHES

Il peut valablement travailler dans:

- Les Banques et institutions financières
- Les mutuelles d'épargne et de crédit
- Les structures de recettes perceptions et agences spécialisées
- Les organisations non gouvernementales spécialisées dans l'assistance financière des populations de base.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE

7. INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION
8. ECONOMIE GENERALE
9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
11. COMPTABILITE DES SOCIETES
12. COMPTABILITE ANALYTIQUE
13. ANALYSE ET GESTION FINANCIERE DES MICROFINANCES
14. RECHERCHE OPERATIONNELLE
15. FISCALITE DES ENTREPRISES
16. TECHNIQUES DE GESTION DES STRUCTURES D'EPARGNE ET DE CREDIT
17. ECONOMIE DES INSTITUTIONS FINANCIERES DES MICROFINANCES
18. DROIT BANCAIRE ET DES SYSTEMES D'EPARGNES FINANCIERS DECENTRALISES
19. DECENTRALISATION
20. MICROECONOMIE ET MACROECONOMIE

BTS - SECRETARIAT COMMERCIAL BILINGUE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Secrétariat Commercial Bilingue doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie : Séries G1, G3, A4, C et D ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le secrétaire commercial bilingue doit être capable d'assurer des fonctions de secrétariat avec des connaissances et aptitudes en matière de commerce pour mieux aider le service dans lequel il travaille tout en développant le bilinguisme Français/Anglais. Il doit être capable de communiquer avec ses interlocuteurs.

DEBOUCHES

Le titulaire du BTS Secrétaire Commercial Bilingue (SCB) peut travailler dans la plupart des services nécessitant les compétences d'un assistant de direction en l'occurrence dans les entreprises, institutions nationales, sous régionales, régionales et internationales exigeant le bilinguisme et une bonne connaissance du monde des affaires et du commerce.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES/MATHEMATIQUES FINANCIERES
4. COMPTABILITE GENERALE
5. ECONOMIE GENERALE
6. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
7. DROIT CIVIL
8. DROIT COMMERCIAL
9. DROIT SOCIAL
10. COMMUNICATION ET RELATION PROFESSIONNELLE
11. BUREAUTIQUE
12. TECHNIQUES DE BASE DU SECRETAIRE
13. ORGANISATION ET METHODES ADMINISTRATIVES

BTS - SECRETARIAT DE DIRECTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Secrétariat de Direction doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie : Séries G1, G3, A4, A5, C et D ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le secrétaire de Direction doit avoir une certaine facilité de communication, de la patience, être sociable tout an étant rigoureux, être méthodique et surtout avoir beaucoup d'esprit d'initiative. C'est un technicien supérieur doit déployer des aptitudes professionnelles éprouvée en matière d'organisation et de gestion des services techniques du secrétariat.

DEBOUCHES

Les débouchés sont simples et sont axés sur tout ce qui touche au secrétariat. En renforçant ses connaissances en gestion, il peut également jouer le rôle de secrétaire comptable.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS
3. STATISTIQUES/MATHEMATIQUES FINANCIERES
4. COMPTABILITE GENERALE
5. ECONOMIE GENERALE
6. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
7. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
8. DACTYLOGRAPHIE
9. STENOGRAPHIE
10. COMMUNICATION ET RELATION PROFESSIONNELLE
11. BUREAUTIQUE
12. ORGANISATION ET METHODES ADMINISTRATIVES / ICO

BTS – TELECOMMUNICATIONS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en télécommunications doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, E, F ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

L'activité professionnelle requiert et fait interagir :

- La capacité à analyser et à organiser
- Les démarches créatives et méthodiques opératoires la culture générale notamment celle des nouvelles technologies de la communication
- L'aisance à communiquer et à travailler dans un groupe de projet
- Les notions de mercatique de gestion et de législation capable d'étayer et de soutenir une démarche ou un projet professionnel dans le domaine des télécommunications

DEBOUCHES

Le technicien supérieur en Télécommunication exerce ses activités dans les domaines :

- L'administration
- Les sociétés para étatiques
- Les sociétés privées
- Les organisations non gouvernementales
- Consultant d'agence de télécommunication.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS TECHNIQUE
3. MATHEMATIQUES
4. ECONOMIE, DROIT ET GESTION
5. TRAITEMENT DES SIGNAUX ET TRANSMISSION DE L'INFORMATION
6. ELECTRONIQUE NUMERIQUE
7. RESEAUX DE TELECOMMUNICATIO NS

8. ELECTRONIQUE DE PUISSANCE
9. ELECTRONIQUE ANALOGIQUE
10. AUTOMATIQUE
11. ARCHITECTURE ET TECHNOLOGIE DES ORDINATEURS
12. MICROPROCESSEURS
13. ELECTRICITE GENERALE
14. TECHNOLOGIE SCHEMA
15. ALGORITHME ET LANGAGES
16. MESURES ET INSTRUMENTATION
17. TELEPHONIE GENERALES / TELEPHONIE MOBILE
18. SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION
19. CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES

BTS – TOURISME ET LOISIRS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Tourisme et Loisirs doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie toutes Séries ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Le titulaire du BTS en Tourisme et Loisirs doit avoir une large culture historique, géographique et linguistique. Il doit posséder un savoir faire spécifique en mercatique, vente et pouvoir vendre une région. Il doit être apte à :

- Organiser des projets de rénovation, de développement en matière touristique
- Négocier en vue de commercialiser un produit touristique étudier définir des stratégies.

DEBOUCHES

Le titulaire de ce BTS peut travailler dans les agences de voyages. Il peut être animateur d'équipes, gestionnaire de centres touristiques, de guide. Il peut également occuper les fonctions de chargé de promotion touristique ou de montage de produits touristiques.

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. INFORMATIQUES APPLIQUEES
7. ECONOMIE GENERALE
8. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
9. DROIT CIVIL, DROIT SOCIAL ET DROIT COMMERCIAL
10. SOCIOLOGIE DU TOURISME
11. MICRO ET MACROECONOMIE
12. GESTIION DES ETAGES

13. HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS
14. GEORGRAPHIE APPLIQUEE AU TPOURISME
15. ALLEMAND
16. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DU TOURISME
17. MARKETING

BTS – TRANSPORT LOGISTIQUE ET TRANSIT (TLT)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les étudiants postulant à cette formation de technicien supérieur en Finance et banque doivent être titulaires du baccalauréat 2ème partie des Séries C, D, G2, G3 ou de tout diplôme reconnu équivalent.

APTITUDES

Etant appelé à exercer ses activités dans une entreprise de transport de marchandises de personnes, de commission de transports terrestres, ferroviaires, maritimes ou aériennes ; le Technicien Supérieur en Transport Logistique et Transit doit être capable de négocier de comprendre les rouages du secteur des transports d'avoir des dispositions au commerce.

DEBOUCHES

Il peut exercer ses activités en tant que:

- Responsable de dépôt ou d'entrepôt
- Chef de trafic ou de camionnage
- Responsable de services après-vente

MATIERES ENSEIGNEES DANS CETTE FILIERE

1. COMMUNICATION ET EXPRESSION FRANCAISE
2. ANGLAIS ECONOMIQUE
3. STATISTIQUES- PROBABILITE
4. MATHEMATIQUES GENERALES
5. MATHEMATIQUES FINANCIERES
6. COMPTABILITE GENERALE
7. INFORMATIQUES APPLIQUEES
8. ECONOMIE GENERALE
9. ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES
10. DROIT CIVIL, DROIT COMMERCIAL, DROIT SOCIAL
11. COMPTABILITE DES SOCIETES
12. COMPTABILITE ANALYTIQUE
13. TRANSIT DOUANE
14. FISCALITE DES ENTREPRISES
15. GEOGRAPHIE ECONOMIQUE DU TRANSPORT

16. GESTION DES STOCKS
17. ASSURANCE
18. RELATION INTER-PERSONNELLES
19. MARKETING
20. TRANSPORT